

FONGICIDE CÉRÉALES

Arolle® Star

Vos céréales
plus star
que jamais !

www.agro.bASF.fr

 **BASF**

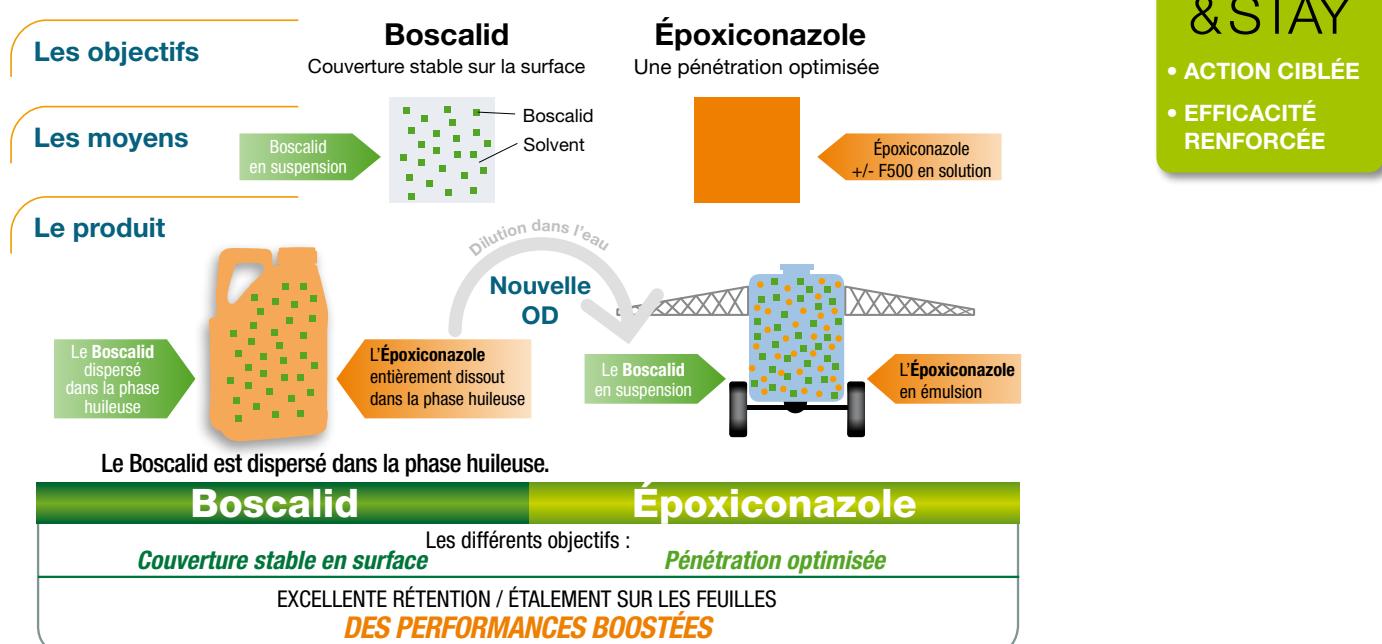
The Chemical Company

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

Arolle® Star

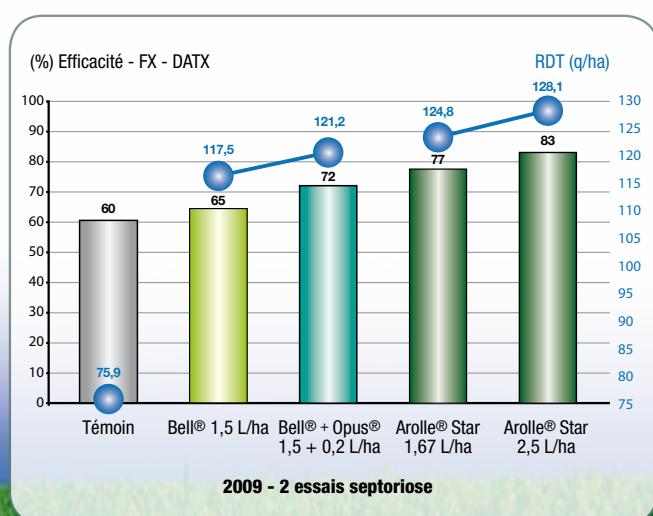
L'innovation formulation pour un nouveau standard d'efficacité et de rendement du Boscalid !

En quoi la formulation de Arolle® Star est-elle innovante ?

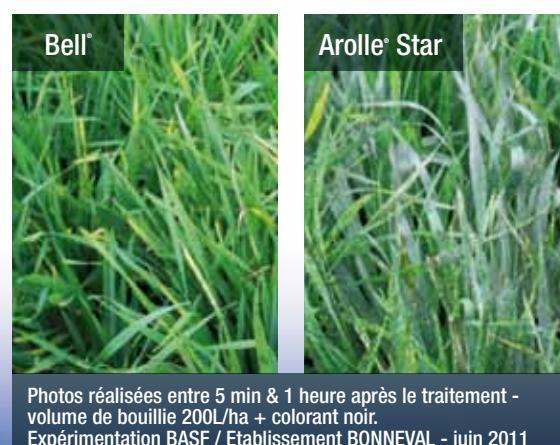


Grâce à l'innovation formulation, le boscalid couvre beaucoup mieux la surface de la feuille et l'époxiconazole pénètre plus dans celle-ci. Au bénéfice de l'efficacité et du rendement : un nouveau standard est né.

Le bénéfice au champ de l'innovation formulation



Grâce à cette expérimentation, le bénéfice formulation par rapport au Bell® est prouvé. Un gain de rendement significatif lié à l'innovation formulation.



- Une optimisation des efficacités de chacun des partenaires grâce à l'innovation formulation
- Un bénéfice rendement significatif
 - En blé comme en orge
 - Une nouvelle promesse technique

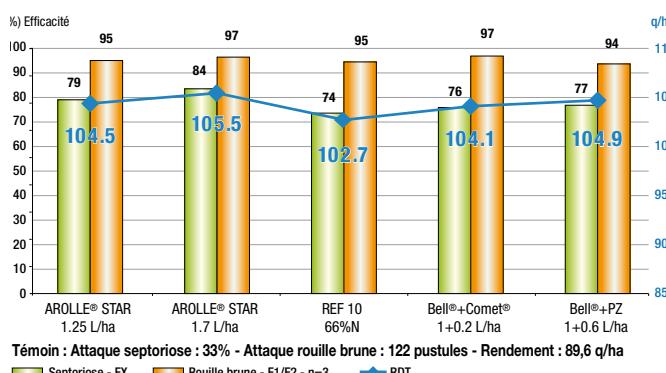
Arolle® Star

**Une solution prête à l'emploi
qui se suffit à elle-même pour les blés et les orges**

Blés

Efficacité septoriose, rouille brune et rendement

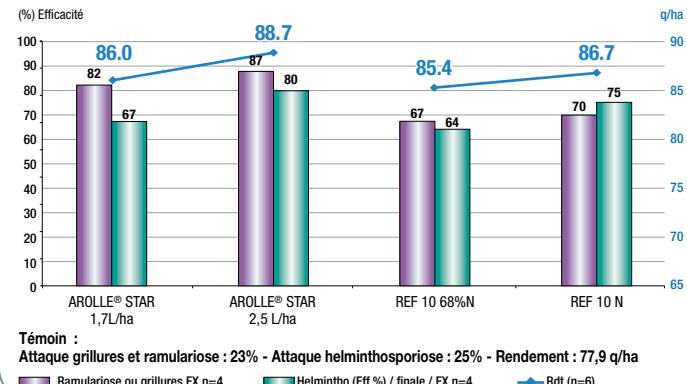
N=5 2010-2011 – En programme



Orges

Efficacité et rendement sur orge

N=6 – Simple Application – 2010 & 2011



En blés comme en orges, contre les principales maladies du feuillage, Arolle® Star est supérieur ou égal aux associations Bell®+partenaires (Comet® ou Pyros®) et supérieur à la référence.

Comment l'utiliser ?

1 bidon prêt à l'emploi de 5 l

Pression maladies	Moyenne	Forte
Potentiel culture	Classique	Elevé
	1,5 à 2L/ha jusqu'à 2,5L/ha	
BLÉS	- au stade 1-2 nœuds pour protéger les pieds et lutter contre les maladies foliaires précoces. - au stade dernière feuille étalée contre les maladies foliaires des étages supérieurs.	
ORGES	de la montaison au stade épiaison.	
SUR AVOINE, SEIGLE ET TRITICALE	dès les premiers symptômes, de la montaison à la fin gonflement.	

En utilisant Arolle® Star

- Vous avez fait le choix de l'innovation formulation pour le boscalid, 1^{ère} SDHI qui a fait ses preuves.
- Vous avez opté pour une solution polyvalente et prête à l'emploi, donc facile d'utilisation.



Arolle® Star est inscrit dans la liste des spécialités recommandées par Malteurs de France - Brasseurs de France.

Gestion responsable des modes d'actions

Préserver et prolonger l'efficacité maximum des fongicides céréales.

- Utiliser les fongicides en préventif et respecter les doses préconisées.
- Limiter le nombre d'application par saison et par parcelle d'un même groupe de résistance croisée.
- Maintenir la diversité des modes d'action et des triazoles (Epoxiconazole, Metconazole...)
- Associer et alterner les partenaires des triazoles dans le programme (SDHI, Prochloraze, Triazoles, Chlorothalonil, Strobilurines...)
- Mettre en œuvre des pratiques culturelles et agronomiques qui minimisent le développement des champignons pathogènes (rotation, labour, date de semis, gestion fertilisation azotée...)

Arolle® Star

■ Autorisation de vente :

n° 2110194.

■ Composition :

140 g/L bosalid + 50 g/L époxiconazole.

■ Formulation :

Dispersion huileuse (OD).

■ Conditionnement :

Bidon de 5 litres.

■ Usages :

BLÉS : Septoriose, rouille jaune, rouille brune, piétin-verse.

ORGES : Helmintosporiose, rhynchosporiose, rouille naine, oïdium, piétin-verse, également autorisé contre ramulariose.

AVOINE : Rouille couronnée, oïdium, piétin-verse.

SEIGLE : Rhynchosporiose, rouille brune.

TRITICALE : Septoriose, rouille brune, rouille jaune, oïdium, piétin-verse.

■ Dose autorisée :

2,5 L/ha.

■ Classement :



Danger

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H332 Nocif par inhalation.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H361fd Susceptible de nuire à la fertilité.

Susceptible de nuire au foetus.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

■ Zone non traitée :

5 mètres (distance par rapport aux points d'eau).

■ Délai avant récolte :

35 jours.

■ Délai de rentrée dans les parcelles :

24 heures après traitement.

■ Nombre maximum d'applications par an :

* Recommandations BASF : Afin de réduire le risque de sélection et/ou d'extension de souches résistantes, BASF Agro recommande d'utiliser AROLLE® STAR ou tout autre produit à base d'une substance active du groupe des SD-HI (Inhibiteurs de la succinate déshydrogénase) :

- dans la limite d'1 application par an et par culture ;

- en respectant les doses homologuées. Ainsi, les applications multiples de doses réduites sont à proscrire.

- de manière préventive ou le plus tôt possible dans le cycle de développement des agents pathogènes-cibles.

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION

- 1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
- 2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.
- 3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
- 4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
- 5 Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
- 6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporateur.

PENDANT L'APPLICATION

- 7 Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau. Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

APRÈS L'APPLICATION

- 8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
- 9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
- 10 Recycler les emballages dans le cadre des collectes ADIVALOR. Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande Osmofilm®.

© Marque déposée Sté PANTEK France

CONTACTS UTILES

Informations techniques FDS	BASF Agro	N°Azur 0 810 02 30 33 PRE APPEL LOCAL ou www.agro.bASF.fr
Une question de santé	MSA	Phyt'attitude N°Vert 0 800 887 887 APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 : 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N°Azur 0 810 12 18 85 PRE APPEL LOCAL ou www.adivalor.fr

AGENCE DUFRESNE CORRIGAN SCARLETT - 918CFFE0813R - © Marque déposée de BASF. Septembre 2013. Opus® : Autorisation de vente n°9200018. Composition 125g/L d'époxiconazole. Classement : Attention - H315 - H332 - H351 - H361fd - H400 - H410 - Bell® : Autorisation de vente n°2060120. Composition : 233 g/L de bosalid + 67 g/L d'époxiconazole. Classement : Danger - H318 - H351 - H361 fd - H411. Pyros® : Autorisation de vente n°9400494. Composition : 450 g/L de prochloraze. Classement : Xn - N - R22 - R41 - R65 - R67 - R50/53. Comet® : Autorisation de vente : n°2000332. Composition : 250 g/L de pyraclostrobine. Classement : Xn - N - R20/22 - R38 - R65 - R50/53 - Port de gants et de vêtements de protection et d'un appareil de protection oculaire pendant toutes les opérations de manipulation et d'application du produit. Crédits photos : BASF, Getty Images. SDHI : Succinate Déshydrogénase Inhibiteur. SDHI : Succinate Déshydrogénase Inhibiteur. Annule et remplace toute version précédente. Usages, doses, conditions et restrictions d'emploi, consulter www.agro.bASF.fr. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF Agro (0 810 023 033) qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document.

BASF Agro S.A.S. - 21 chemin de la Sauvegarde - 69134 ECULLY cedex - Tel. 04 72 32 45 45 - www.agro.bASF.fr